



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20230126-DEL2023-012-DE
Date de télétransmission : 01/02/2023
Date de réception préfecture : 01/02/2023

Conseil Municipal du 26 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29	Présents : 22	Votants : 25
Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet		
Excusés : Azélie Chenu (pouvoir à Jacques Duc) - Laurent Desbrini (pouvoir à Michel Genettaz) - Isabelle Gostoli De Lima (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Marie Latapie - Charley Mingeon		
Absents : Franck Chenal - Laétitia Rigonnet		
Secrétaire de séance : Amélie Viallet		
Date de convocation : 20 janvier 2023	Date de publication : 02 février 2023	

Délibération n°2023-012 – Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'aménagement de sécurité en traversée d'agglomération sur route départementale

Madame le Maire indique au Conseil municipal que certains projets sont éligibles au titre de l'Aménagement de Sécurité en traversée d'agglomération sur route départementale. Elle ajoute que parmi les projets actuels, le suivant pourrait être éligible à l'obtention d'une subvention prévue dans ce dispositif :

- Requalification de l'Avenue de Tarentaise partie EST : travaux estimés à 282 200 € HT

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le projet présenté ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental de Savoie pour le projet présenté ;
- Autorise Madame le Maire à solliciter une autorisation de commencer le chantier avant l'attribution de la subvention ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune ;
- Autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,
Corine Maironi-Gonthier



La secrétaire de séance,
Amélie Viallet

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20230126-DEL2023-012-DE
Date de télétransmission : 01/02/2023
Date de réception préfecture : 01/02/2023